# « L'ECO CAMPUS dans un territoire labellisé E3D »

**Lycée Marseilleveyre**, Marseille, Bouches-du-Rhône
Projet intitulé **« L'ECO CAMPUS dans un territoire labellisé E3D »,** formation des éco-délégués, projet d'établissement en faveur de la biodiversité et actions dans le cadre du nouvel enseignement scientifique.

***Le contexte géographique et historique***

**Les précurseurs des éco délégués :** Dans le cadre du Réseau des Calanques, l'éco-campus s'est construit depuis 2015 en collaboration avec le Lycée Agricole des Calanques. Cette démarche et ses réalisations s'inscrivent dans la continuité d'une démarche ancrée au lycée Marseilleveyre depuis la première labellisation E3D et l'action phare qui était associée par la création « des sentinelles de l'eau », dans les années 2010, devenues sentinelles de l'énergie et de la biodiversité, précurseurs des éco délégués.

**Un territoire construit dans une synergie inter institutionnelle :** Notre territoire, dans le cœur du parc National des Calanques a développé le projet ECO CAMPUS du lycée MARSEILLEVEYRE et du lycée agricole des CALANQUES dans la démarche plus large de la politique académique de réseaux. Cette dynamique associe le collège hébergé sur le site et également le Lycée Professionnel POINSO CHAPUIS en s'appuyant sur les partenaires locaux. Pour les 3 établissements du site Marseilleveyre, le label niveau 3 E3D a été décerné, notamment, afin de récompenser la démarche de réseau. Les écoles du réseau Calanques sont le prochain objectif de construction du territoire E3D.

**Le projet d'établissement et éco campus :** le projet d'établissement du lycée et ses 3 volets (*international, développement durable, inclusion scolaire*) a été réécrit en 2015 puis en 2019 dans le cadre de la réforme du lycée. Il s'inscrit dans le cadre du projet académique (AXE 1 Mieux former pour mieux réussir à l'école, AXE 2 Mieux accueillir pour assurer l'équité AXE 3 Favoriser une meilleure ouverture de l'école).

**Le pilotage d'Eco Campus est un élément fort du projet d'établissement du lycée MARSEILLEVEYRE.** L'organisation du projet est régulée par le groupe de pilotage académique et sur le territoire du lycée, par le groupe de pilotage inter établissements du Lycée MARSEILLEVEYRE et du Lycée agricole. **Le référent E3D, M. MARTY, coordonne et pilote les actions de l'ECO CAMPUS.**

## I. Un ECO CAMPUS engagé dans la formation à une citoyenneté durable, associant les élèves lycéens des deux lycées

### Formation à l'engagement citoyen dans deux dimensions

### 1 Axe de la démocratie représentative :

- Des éco délégués, membres actifs de la citoyenneté représentative au sein du CVL (programme de la semaine de l'engagement citoyen)
- Des « éco élèves », porteurs depuis 3 ans (classes de secondes E3D) de projets et d'actions.
- Des éco – ambassadeurs : axe en construction avec la Région, représentants au sein du parlement des jeunes
- Des rencontres communes des éco délégués des deux lycées. La première a été le point de départ du projet lors de la conférence de Monsieur le premier Ministre en 2018 à l'inauguration d'un lycée de Marseille.

**2 Axe de la citoyenneté participative et de l'engagement associatif :**

La citoyenneté participative se construit en lien avec nos partenaires par des actions concrètes : Ligue de la Protection des oiseaux, le parc National des Calanques, pour les Institutions et de nombreux partenaires associatifs locaux.

## II. UN ECO CAMPUS ACTEUR ET PORTEUR DES AMBITIONS ET DEFIS ÉCOLOGIQUES

**ANNEE 2020, année de la biodiversité, en lien avec le congrès mondial de la Nature à Marseille Le projet ECO CAMPUS inter-établissements se décline ainsi :**

1. Les « papillons de la biodiversité » sont une action en partenariat avec le parc Urbain des Papillons, de Marseille. L'objectif est la conception, la réalisation et l'exploitation d'un jardin aux papillons pour développer les espèces endémiques de la région.
2. Les ruches sont un axe nouveau pour 2019-20 : étude, comptage, statistiques et protection des abeilles ; développer les parcelles de plantes mellifères
3. Les oiseaux font l'objet de la poursuite de nos actions : en partenariat avec la LPO, le lycée, labellisé refuge, s'est équipé de nichoirs construits par le lycée professionnel voisin et espère comptabiliser les oiseaux et sensibiliser les élèves aux différentes espèces présentes.
4. D'autres espèces (chauve-souris) doivent être étudiées dans le cadre du réseau Vigie Nature Ecole.
5. La préservation de la biodiversité passe par une bonne gestion des déchets. Des actions sur le gaspillage alimentaire, le tri sélectif, la lutte contre les mégots et le recyclage et la valorisation systématique des déchets sont régulièrement menées. Il s'agit d'actions de sensibilisations et d'actions correctives.
6. La protection et la valorisation du littoral sont au cœur de la formation des éco délégués dans un but de sauvegarde de la biodiversité marine, dans le cadre d'un projet « *prends soin d'ta mer* ».

7. La gestion de l'eau dans son ensemble, permet également la sauvegarde de la biodiversité des rivières alimentant Marseille (la Durance et le Verdon)
8. Les éco délégués, formés et sensibilisés, transmettent à leur tour la bonne parole sous forme de débats comme ceux organisés lors de la journée pour le climat.

**La synthèse phare de ces actions se trouve sous la forme d'une ferme urbaine pédagogique inter établissements associant le Lycée Agricole (ministère de l'Agriculture) et le Lycée Marseilleveyre (Ministère de l'Éducation nationale).**

Après l'expérimentation d'un jardin potager de 300 m2 au sein du lycée Marseilleveyre, l'ambition 2019-20 et années suivantes, est la réalisation d'un jardin pédagogique de type ferme urbaine d'un hectare à vocation pédagogique et productive (production sur les terres « partagées » de fruits etlégumes permaculture). Ce Projet pédagogique associera tous les élèves du territoire au sein du réseau, de la maternelle au second degré (lycée général, lycées professionnels).

## III. Dans le cadre du nouveau programme : projet dans le cadre du nouvel enseignement scientifique

**Certains de ces projets peuvent rentrer dans le cadre du « projet scientifique et numérique » du référentiel d'enseignement scientifique des classes de première du nouveau lycée.**

C'est le cas de l'étude du jardin aux papillons et d'un film qui sera réalisé en partenariat avec le parc National des Calanques sur la biodiversité et la transition écologique.